



Chers macaziens, chères macaziennes,

Suite à l'invitation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, j'ai eu le plaisir de témoigner de mon expérience de mairesse lors de deux rencontres d'information organisées par le Réseau des femmes des Laurentides ayant pour thème " Les femmes et la politique municipale". J'ai aussi fait une entrevue à la télévision communautaire de Sainte-Adèle sur le sujet. Je dois dire que j'étais fière de représenter les mairesses et conseillères de la région tout en faisant la promotion de ma Municipalité.

Comment faire le tour du travail de mairesse en 15 minutes? C'est un défi que j'ai voulu relever parce que je crois fermement qu'il faut viser l'équité femme-homme au sein des conseils municipaux. Malheureusement, dernièrement on apprenait que plusieurs personnes élues ne veulent plus se représenter en raison de la violence et du harcèlement dont elles sont victimes. Il faut dénoncer cela, car ces situations mettent en danger la démocratie municipale. La politique municipale n'est pas un long fleuve tranquille, mais ce fleuve peut se naviguer, je vous le confirme!

Les gens de notre communauté savent qu'avec mes deux mandats, je ne l'aurai pas eu facile comme mairesse. Le harcèlement, l'intimidation et la diffamation dont certains conseillers et moi-même avons été victimes, ça ne s'invente pas. Il faut le vivre au quotidien pour comprendre qu'à un moment donné il faut que ça cesse. Ces situations ont des coûts élevés pour tous. Il faut les dénoncer! Moi, je l'ai fait pour assurer le respect pour tous les membres du conseil, pour que la fonction d'élue à La Macaza demeure un travail noble et pour le mieux-être de notre Municipalité.

Heureusement le gouvernement et les organismes municipaux (UMQ et FQM) profitent de cette année électorale municipale pour s'attaquer à ce fléau du harcèlement et de l'intimidation. Il était temps! Les femmes refusent de faire de la politique municipale principalement parce qu'elles ne veulent pas vivre ce genre de situations. Les échos des séances de conseil houleuses les rebutent. Ce faisant, les municipalités sont privées d'élues solides, capables d'occuper un poste au conseil municipal avec brio. Voilà pourquoi, j'encourage mes collègues à dénoncer publiquement la violence sous toutes ses formes. En tant que femme et mairesse, j'ai subi cette violence que j'ai dénoncée et je continuerai à le faire pour toutes les personnes qui suivront mes traces au conseil.

Les citoyens.nes peuvent et doivent aider à combattre ce fléau. Écouter les ragots et prendre pour acquis ce qu'on raconte sur le dos d'un.e candidat.e ou d'un membre du conseil, c'est contribuer à la propagation. Ce faisant, les personnes ciblées par les propos diffamatoires se retrouvent dans une spirale où leur réputation est entachée et peuvent subir des impacts, par exemple, sur les médias sociaux.

Les femmes ont les capacités et le talent nécessaires pour être à la hauteur du travail d'élue municipale; elles ne doivent pas craindre le harcèlement. En 2021, c'est toute la société québécoise qui prend acte de l'intimidation que les élus.es municipaux peuvent subir. Je peux vous assurer que le mouvement de dénonciation souffle fort et je crois fermement que les années à venir verront s'instaurer un climat plus respectueux pour tous. En terminant, j'encourage fortement les macaziennes à faire le saut en politique municipale. Un conseil municipal dont la parité femme-homme est présente est assurément un groupe d'élus.es plus représentatif de ses citoyens.nes et de ce fait, prend des décisions alignées sur les besoins et les intérêts d'une plus grande majorité de la population.

Céline Beauregard, mairesse

SOMMAIRE :

.Mot de la mairesse	1
Voirie et horticulture	2
.Urbanisme et environnement	3
.Bibliothèque et concours photo 2021	4
.Information générale	5
.Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge et écocentre	6
.Station de lavage	7
.Calendrier et information générale	8

VOIRIE

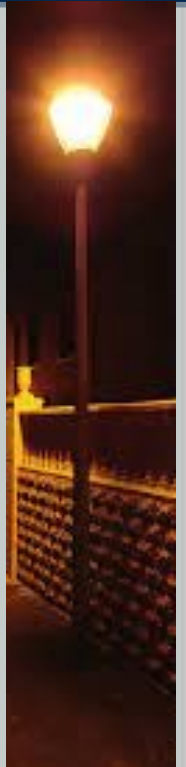
L'éclairage de rue économique et écologique à La Macaza

Depuis 2015, la Municipalité remplace les anciennes lampes au sodium pour des lampes DEL 4000kelvins pour son éclairage de rue. Ayant pris connaissance que la consommation énergétique des lampes DEL est de 6 à 8 fois moins importante, en plus de la durée de vie beaucoup plus longue, nous avons donc réalisé des économies. En février dernier, le conseil a été un peu plus loin en adoptant une résolution qui appuie la SEPAQ pour l'obtention de la certification de « parc international de ciel étoilé » pour le parc national du Mont-Tremblant. Ainsi, la Municipalité de La Macaza s'est engagée dans la lutte contre la pollution lumineuse afin d'encadrer les sources potentielles et de privilégier, à partir de cette année, des éclairages à la couleur plus orangée qui ne représente aucun risque pour la santé.

En effet, plusieurs études démontrent que les lampes DEL 4000Kelvins, installées depuis 2015, procurent un éclairage bleu blanc qui peut être agressant pour les résidents. Les personnes qui vivent à proximité et qui peuvent avoir des répercussions néfastes sur la santé dont le trouble du sommeil (perturbation des cycles circadiens¹). La Municipalité a donc choisi et reçu des lampes DEL 1800kelvins pour procéder aux remplacements des lampadaires ciblés près des résidences et des parcs. Si vous habitez à proximité d'un lampadaire et que la lumière vous semble trop puissante, il s'agit probablement d'une lampe DEL 4000kelvins. Nous vous invitons à remplir le formulaire de requête disponible sur notre site internet et à nous le retourner à l'adresse suivante : voirie@munilamacaza.ca. Nous évaluerons la possibilité de le remplacer pour une lampe DEL 1800kelvins.

Rémy Fleurant Lepage, contremaître des travaux publics

1 : Jeanne Corriveau « Des lampadaires à DEL contestés » 23 janvier 2020, page 8, Journal Le Devoir



HORTICULTURE

Bonjour macaziens et macaziennes,

De retour pour une autre belle saison ! Mon arrivée concorde avec celle du printemps, de la chaleur et du jardinage. Le mois de mai en est un très chargé en activités et elles se dérouleront les samedis à compter de 8h au garage municipal.

Le **samedi 1^{er} mai** se tiendra le fameux **Nettoie-thon**. Nous vous fournirons tout ce dont vous aurez besoin pour votre cueillette (sacs, gants). Les sacs remplis pourront être ramenés au garage ou laissés sur le bord du chemin, un employé municipal les récupérera.

Le **samedi 8 mai** donnera lieu à l'incontournable **distribution de compost**. Grâce à vos efforts, nous pourrions remettre aux résidents jusqu'à 48 tonnes de compost ! 3 verges par véhicule ou remorque permise, premier arrivé, premier servi.

Le **samedi 29 mai** aura lieu la **distribution d'arbres et d'arbustes**, pour les bandes riveraines, pour une troisième année consécutive.

Et je vous rappelle qu'il reste encore quelques places au **jardin communautaire**, réservez votre parcelle en appelant au bureau municipal : 819-275-7022 poste 0

Toutes les mesures entourant la COVID seront respectées. Une preuve de résidence sera demandée.

Riel Demers, horticulture, horticulture@munilamacaza.ca, 275-2077 poste 36



Bonne saison horticole !



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET IL NE FAUT PAS RELÂCHER!

Au courant de l'année 2020, les macaziens.nes ont produit un total de 754 tonnes de matière résiduelle, soit 6% de plus que l'année dernière. Cela indique qu'il ne faut pas relâcher, voir même qu'il nous faut redoubler d'efforts !

Rappelons-nous que le premier principe des 3R-V est de **réduire à la source** la quantité de matière résiduelle que nous produisons.

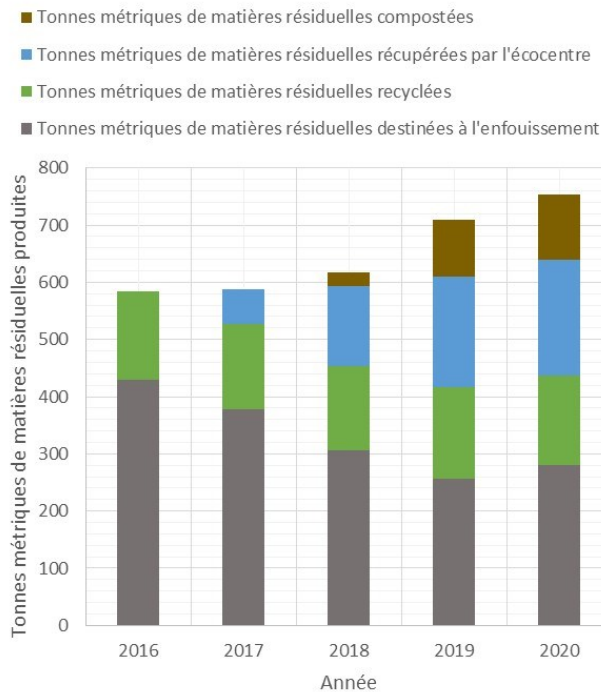


BRAVO

NOS DÉCHETS ONT
DIMINUÉ DE 33%

214 TONNES EN
2020
PAR RAPPORT À
321 EN 2017

CONTINUONS DE
RÉDUIRE,
RÉUTILISER,
RECYCLER ET
COMPOSTER!



Signes encourageants

Ce sont 474 tonnes de matières résiduelles qui ont été recyclées, compostées ou valorisées au courant de l'année 2020, ce qui équivaut à **63% du total des matières résiduelles** produites par les macaziens.nes !

Le compostage a pour sa part augmenté de près de 16%. Ce qui indique que son implantation est sur la bonne voie ! **Ce sont 115 tonnes de matière organique qui ne se retrouveront pas au site d'enfouissement** et qui pourront, suite au processus de compostage, être redistribuées et utilisées dans nos jardins !

Au chapitre des mauvaises nouvelles

Nous avons produit près de **10% de plus de déchet dans le bac noir** que l'année précédente soit 280 tonnes de rebuts en 2020 versus 256 tonnes en 2019. Il est important de faire un effort supplémentaire maintenant pour réduire la quantité de débris que l'on produit, de réemployer ce qui peut l'être, de recycler, de composter et de valoriser nos matières résiduelles afin d'éviter qu'elles ne finissent au site d'enfouissement.

Objectifs

Avec l'écocentre ouvert depuis août 2017 et la collecte du bac brun depuis septembre 2018, cumulé à l'effort collectif fourni, La Macaza prendra les devants dans la protection de l'environnement et se dirigera vers **l'objectif zéro déchet** !

Timothée Breton, coordonnateur du service de l'urbanisme et de l'environnement

Figure 1 : Évolution de la quantité de matières résiduelles produites sur le territoire de la Municipalité de La Macaza. Proportion recyclée, compostée et acheminée au site d'enfouissement de 2016 à 2020 (Données provenant de la RIDR).

¹<https://www.equiterre.org/fiche/3r-v>

RAPPEL—Nous aimerions vous rappeler que la Municipalité interdit l'utilisation de pesticides, d'herbicides et de fertilisants sur son territoire (réf : règlement 2017-122). Nous vous invitons à opter pour des engrais écologiques, à favoriser le compagnonnage entre les différentes plantes et à privilégier celles résistantes aux maladies et aux ravageurs. Un écosystème naturel offre un milieu où certains insectes sont tolérés puisqu'ils sont des prédateurs. Engagez-vous à préserver l'écosystème de notre environnement et de nos berges riveraines.



AVIS DE RECHERCHE

Lot à vendre
avec des érables à vendre ?
pour la relève en démarrage ?

Vous avez une terre de 100 à 200 acres
avec des érables à vendre ?
Vous aimeriez faciliter l'accès au monde
agricole à la relève de demain ?

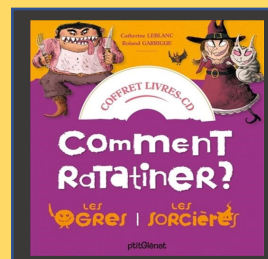
CONTACTEZ LE SERVICE DE L'ARTERRE
DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE !
pdza@mrc-antoine-labelle.qc.ca
(819) 623-3485 poste 213

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE AU PUBLIC!

EMPRUNTEZ L'ENTRÉE ARRIÈRE SEULEMENT - LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE.

Nouvelle collection à votre biblio!

Vous connaissez les livres-CD ? Ce sont des albums, des contes ou des comptines accompagnés d'un support audio. Ils sont idéaux pour faire découvrir la lecture aux **prélecteurs** et pour accompagner les petits qui débutent dans ce monde merveilleux! La bibliothèque offrira donc à ce public cible (3-6 ans) ce nouvel outil d'éveil à la lecture! Voici les titres qui vous attendent :



CONCOURS PHOTO 2021

Le concours 2021 de photos s'adresse à tous les photographes résidents ou villégiateurs de tous âges, débutants et professionnels. Ils sont invités à soumettre leurs plus belles photos sous la thématique :

“La flore forestière de La Macaza”

Ils doivent identifier la description de la flore photographiée dans les catégories suivantes : fleurs sauvages, plantes sauvages, arbres indigènes, tapis de mousse, petits fruits sauvages, etc. Les photos doivent être prises sur le territoire de La Macaza.

Le concours offre aux participants la chance de voir leurs photographies et leur nom publiés dans le prochain calendrier, le bulletin municipal et sur les plateformes électroniques de La Macaza. Le concours se termine à la fin septembre 2021. Vous pouvez soumettre un maximum de **quatre (4) photos**, en **format horizontal** (obligatoire) haute résolution 300 X 300 pixels ou autre, **soit une par saison** à l'adresse courriel suivante : adjadm@munilamacaza.ca.



ABRIS TEMPO



N'OUBLIEZ PAS DE DÉMONTER ET DE RETIRER VOTRE ABRI TEMPO D'ICI LE 24 MAI !

La saison des abris temporaires est bientôt terminée. Vous devez retirer votre abri temporaire pour la Fête des Patriotes, soit le 24 mai 2021.

Pour plus d'information concernant cette obligation et les exemptions pouvant s'appliquer, veuillez consulter l'article 8.9.4 du Règlement 219 relatif au zonage (à la page 64 de celui-ci).

Nous vous rappelons que toute la réglementation d'urbanisme et de l'environnement est disponible sur le site Web de la Municipalité à <https://www.munilamacaza.ca/reglementation-urbanisme>

INSTALLATIONS SPORTIVES OUVERTES

DERRIÈRE L'HÔTEL DE VILLE

- Parc Adoplh-Ozell
- Parc de planche à roulettes
- Tennis (en simple seulement)
- Sentier multifonction

Toilette sèche
disponible. N'oubliez
pas d'apporter votre
bouteille d'eau!

Distanciation sociale de 2 mètres obligatoire. Limite de deux utilisateurs à la fois sur le parc à roulettes. Le port du masque est fortement encouragé. Les accès aux toilettes et abreuvoir, situés à l'hôtel de ville et à l'abri du parc, demeurent fermés au public. Aucun prêt d'équipement.

MESURES COVID À RESPECTER



CAMP DE JOUR 2021

Pour les 5 à 12 ans (maternelle 4 ans complétée)

NOUVEAUTÉ!!! Inscription en ligne seulement du 10 au 14 mai : <https://www.riviere-rouge.ca/camp-de-jour-0>

NOUVEAUTÉ!!! Modalités de paiement en ligne

Aucune inscription tardive ne sera acceptée

Pour plus d'informations : 819.275.2929 poste 224 ou <https://www.riviere-rouge.ca/>



PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT SECTEUR LA MACAZA

Accueil de La Cachée

1002, rue du Lac Caché

La Macaza (Québec)

Téléphone : 819 686-1880

parc.mont-tremblant@sepaq.com

Accès gratuit pour les citoyens.nes de La Macaza

Preuve de résidence obligatoire



L'ASSOCIATION DES SPORTS MINEURS DE LA ROUGE LIGUE DE SOCCER MINEUR – 4 ANS ET PLUS

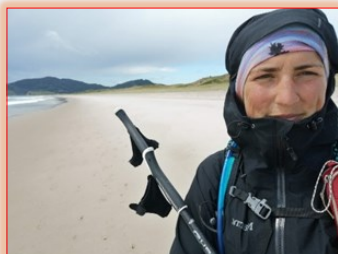
L'Association des sports mineurs de la Rouge offre la possibilité aux jeunes de 4 ans et plus de s'initier au soccer. Les inscriptions se feront tout le mois de mai par téléphone en laissant un message ou par courriel. Le soccer débutera au début juin si la température le permet (état du terrain) et selon les mesures sanitaires de la COVID-19. **Bénévoles recherchés.**

Inf. : 819 275-2929 poste 733 • a.s.m.rouge@gmail.com

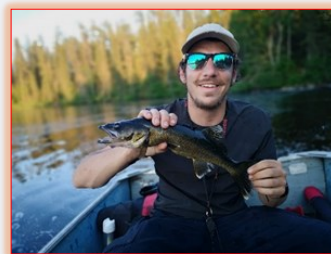
RÉGIE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

La Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR) est fière de vous présenter nos deux nouveaux pompiers et pompières, engagés.es le 18 mars dernier, et attirés.es à la caserne de La Macaza. Mme Vicky Tremblay et M. Bruno O'Reilly, pompier de la SOPFEU, ont décidé de s'investir au sein de leur communauté en devenant pompier et pompière pour la RSSIVR.

C'est avec plaisir que nous vous les présentons et les remercions de leur engagement.



Madame Vicky Tremblay



Monsieur Bruno O'Reilly



Feu vert clignotant

Votre gouvernement

Depuis le 1^{er} avril 2021, les pompiers peuvent utiliser cet équipement sur leur véhicule personnel lorsqu'ils doivent se rendre à la caserne ou sur le lieu d'une intervention.

Faire preuve de courtoisie à l'égard des pompiers peut les aider à se rendre plus rapidement à un endroit où se déroule une situation d'urgence.

Québec

MESURES COVID

Le bureau municipal est fermé au public jusqu'à nouvel ordre.

Surveillez l'évolution des mesures sanitaires.

Services aux citoyens disponibles par téléphone et courriel seulement

du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à midi.

Tél.: 819.275.2077 poste 0
Fax : 819.275.3429
info@municipalite.lamacaza.ca

CONSEIL MUNICIPAL



Visionnement des séances du conseil disponible sur notre site internet, Facebook et notre chaîne Youtube.



OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE LE 7 MAI 2021

Situé au 1, chemin Roger-Hébert, La Macaza

HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

- ♦ Vendredi de 8h à 12h et 12h30 à 16h
- ♦ Samedi de 8h à 12h et 12h30 à 16h



OUVERTURE DE LA STATION DE LAVAGE D'EMBARCATION

Toutes les embarcations motorisées qui accèderont aux lacs du territoire de La Macaza, devront obligatoirement être lavées à la station de lavage d'embarcation de la Municipalité, et ce, avant leur mise à l'eau et à chaque fois que l'embarcation changera de plan d'eau.

IMPORTANT: l'achat (10\$ en argent comptant seulement) et la pose de vignettes sur les embarcations motorisées sont mis en fonction. Toutes les embarcations motorisées qui seront sur les lacs de la Municipalité devront être munies d'une vignette en 2021. Chaque couleur de vignette correspond à un lac spécifique.

RÉSIDENT RIVERAIN

Les résidents riverains (excluant les personnes morales) qui possèdent une embarcation qui demeure sur le même plan d'eau, et qui est entreposée sur leur terrain l'hiver (réf : Article 6.2.2- Règlement 2020-154), **peuvent se prévaloir d'une exemption quant au lavage à la station de lavage d'embarcation.** Ces résidents riverains **doivent remplir un certificat de mise à l'eau 2021** attestant qu'ils ont effectué un lavage complet de leur embarcation. Ils doivent aussi se procurer une vignette pour l'apposer sur leur embarcation (une par embarcation).

FRAIS POUR LE LAVAGE D'EMBARCATION :

Contribuables et résidents : **GRATUIT (avec preuve de citoyenneté obligatoire)**

Non-contribuables : Embarcation motorisée de plus de 25 hp, 40\$ argent comptant

Embarcation motorisée de moins de 25 hp, 20\$ argent comptant.

ENTREPRISE DE LIVRAISONS D'EMBARCATIONS:

Concernant les livraisons d'embarcations faites par une entreprise d'entreposage et de livraison d'embarcations sur un lac ou sur un cours d'eau de La Macaza, l'entreprise **doit obligatoirement faire laver, et ce, à chaque livraison,** l'embarcation livrée ainsi que la remorque avant la mise à l'eau de l'embarcation. Les coûts du lavage pour l'entreprise de livraison sont fixés à dix dollars (10\$) et ce, à chacune des livraisons, à moins que le citoyen soit présent lors du lavage.

DÉPÔT POUR L'OBTENTION D'UNE CLÉ POUR ACCÉDER À UNE DESCENTE PUBLIQUE : (contribuable, résident et non-contribuable) :

Cent dollars (100\$) par carte de crédit seulement. Dépôt remboursable, mais prenez note que si la clé n'est pas retournée dans un délai maximum de 48 heures, **le dépôt sera encaissé par la Municipalité, de plus, les contrevenants sont passibles d'une amende de 300\$.**

Le prêt d'une clé pour accéder à une barrière d'une descente publique est **pour permettre l'accès à une seule embarcation.** Si la personne détenant une clé laisse accéder à un plan d'eau d'autres embarcations, **elle est passible d'une amende de 300\$ pour une première infraction.**

OUVERTURE DE LA STATION DE LAVAGE D'EMBARCATIONS

Située au 77 chemin de l'Aéroport, La Macaza

HORAIRE À COMPTER DU VENDREDI 23 AVRIL

- ♦ **Lundi au jeudi de 6h à 16h30 sur appel 819 425-4913**
(prévoir un délai de 15 à 30 minutes pour l'arrivée du préposé)
- ♦ **Vendredi et samedi de 8h à 18h30**
- ♦ **Fermé le dimanche**

HORAIRE À COMPTER DU VENDREDI 21 MAI

- ♦ **Lundi au jeudi de 6h à 16h30 sur appel 819 425-4913**
(prévoir un délai entre 15 à 30 minutes pour l'arrivée du préposé)
- ♦ **Vendredi de 8h à 20h**
- ♦ **Samedi de 8h à 18h**
- ♦ **Dimanche de 8h à 16h**



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS - MAI 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9  Fête des mères	10  Séance ordinaire du conseil municipal	11	12 	13	14	15
16	17 	18	19	20	21	22
23	24 Journée nationale des Patriotes  Bureau municipal fermé	25	26 	27	28 2 ^e échéance de paiement de taxes	29
30	31 					



Association canadienne
pour la santé mentale
Division du Québec
La santé mentale pour tous

65 ans
pour
la communauté

La municipalité de La Macaza proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 «Semaine de la santé mentale» et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens. Besoin d'aide urgente? Contactez la ligne d'intervention 1-866-APPELLE (1-866-277-3553)

Vous vivez un deuil?

Laissez-nous vous accompagner



Un accompagnement pour trouver
soutien et réconfort en période
de deuil

**SERVICE OFFERT
GRATUITEMENT**

En virtuel (ZOOM)

Vous habitez dans les Laurentides
Pour les deuils survenus
en cette période de pandémie

**Groupes
Suivis individuels**



1 855 717-9646 | palliaco.org



Remerciements à nos collaborateurs!

Céline Beauregard, Christian Bélisle, Timothé Breton, Brigitte Chagnon, Judith Guénette, Albert et Lise de Kappelle, Caroline Dupuis, Rémy Fleurant Lepage, Louise Labat, Annie Lajoie, Karine Paquette et Isabelle Robert.